

Conseil communautaire

Mardi 28 mars 2017 - 17h30

Maison des Associations André Héry à Bourg-Achard



Ordre du jour



1 - Désignation du secrétaire de séance

2 - Approbation du procès-verbal du dernier conseil communautaire

**3 - Présentation des perspectives de recettes de fonctionnement
(Dotations, fiscalité, FPIC...)**



3 - Perspectives de recettes de fonctionnement

Intervention du bureau d'études Calia concernant
la préparation du premier budget prévisionnel
de la Communauté de communes
Roumois Seine





Finances

**4 - Comptes Administratifs et comptes de gestion
pour chaque budget des 4 Cdc historiques et du Sydar**

5 - Création et composition de la Commission Intercommunale des Impôts Directs

6 - Montant des indemnités du receveur

7 - Subvention Eure Habitat





Il est proposé au Conseil communautaire,

♦ **DE DECLARER** que le compte de gestion dressé pour l'exercice **2016** par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part





Il est proposé au Conseil communautaire, après en avoir délibéré,

♦ **DE CREER** une commission intercommunale des impôts directs, pour la durée du mandat, composée de 10 commissaires titulaires et de 10 commissaires suppléants au plus du Président, membre de droit





Il est proposé au Conseil communautaire, après en avoir délibéré,

♦ **DE PROPOSER** la liste suivante au directeur départemental des finances publiques pour la constitution de la commission intercommunale des impôts directs





Il est proposé au Conseil communautaire, après en avoir délibéré,

♦ **DE SOLLICITER** le concours de Mme DORANGE Chrysis, Inspecteur divisionnaire des finances publiques de la Trésorerie de Bourg Achard, depuis le 1^{er} janvier 2017, pour assurer des prestations de conseil en matière budgétaire, économique, financière et comptable, définies par l'article 1^{er} de l'arrêté du 16 décembre 1983

♦ **DE DECIDER**, après avoir reçu son acceptation, de lui accorder l'indemnité de conseil fixée à 100 % de la limite prévue à l'article 4 de l'arrêté du 16 décembre 1983, à compter du 1^{er} janvier 2017

♦ **D'INSCRIRE** la dépense au budget chapitre 011, article 6225 du budget





Il est proposé au Conseil communautaire, après en avoir délibéré,

◇ **D'ACCORDER** une participation financière de 1 800,00 € TTC
à Eure Habitat en vue des travaux concernant l'immeuble Télémaque
situé sur la commune de Quillebeuf sur Seine

◇ **D'INSCRIRE** au budget principal les crédits nécessaires à cette aide financière





Instances

- 8 - Adhésion au pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine et désignation des représentants
- 9 - Retrait des collectivités au SIDESA et désignation d'un représentant
- 10 - Transmission des données énergétiques des observatoires régionaux au SIEGE 27





8 - Il est proposé au Conseil communautaire, après en avoir délibéré,

♦ **D'ADHERER** au Pôle Métropolitain pour l'ensemble du territoire de la Communauté de communes Roumois Seine

♦ **DE DESIGNER** 5 représentants titulaires et 5 représentants suppléants pour y représenter le territoire





9 - Il est proposé au Conseil communautaire, après en avoir délibéré,

- ◇ **D'APPROUVER** le retrait des collectivités suivantes du SIDESA :
SMBV Vallée du Cailly, SBV des Noyers, Yères et Côte, SIAEP Nesle-Pierrecourt,
SIAEPA de Vieux Rouen sur Bresle, des Sources de l'Yères,
de la région de St Léger aux Bois, Syndicat Mixte Caux Seine Urbanisme,
SAEPA Rieux-Monchaux

- ◇ **DE DESIGNER** 5 représentants titulaires et 5 représentants suppléants
pour y représenter le territoire

- ◇ **D'AUTORISER** M. le Président à signer tous les actes nécessaires
à l'exécution de la présente délibération

- ◇ **DE DESIGNER** un représentant au SIDESA pour représenter la collectivité





10 - Il est proposé au Conseil communautaire, après en avoir délibéré,

- ♦ **D'AUTORISER** le SIEGE à récupérer auprès de la DREAL les données propres au territoire intercommunal telles que listées en annexe à la présente, étant entendu que le SIEGE s'engage à :
- Ne faire aucun usage commercial de ces données
 - Les agglomérer dans un logiciel d'aide à la décision





Aménagement / urbanisme

11 - Reprise des procédures d'urbanisme

12 - Engagement d'une déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la Saussaye





11 - Il est proposé au conseil communautaire, après avoir délibéré,

- ◇ **DE DECIDER** de reprendre les procédures d'évolution des documents d'urbanisme engagées par les communes
- ◇ **D'AUTORISER** le Président, ou son représentant, à signer les avenants éventuels aux différents marchés d'études
- ◇ **D'ACTER** la prise en charge financière de ces démarches
- ◇ **DE DIRE** que les crédits destinés au financement des dépenses afférentes seront inscrites au budget des exercices 2017 et suivants
- ◇ **DE SOLLICITER** le transfert des aides financières obtenues par les communes auprès des différents partenaires dans le cadre de ces procédures
- ◇ **DE DONNER** tout pouvoir au Président, ou à son représentant, pour accomplir les formalités administratives et financières liées à la poursuite et à la finalisation de ces procédures



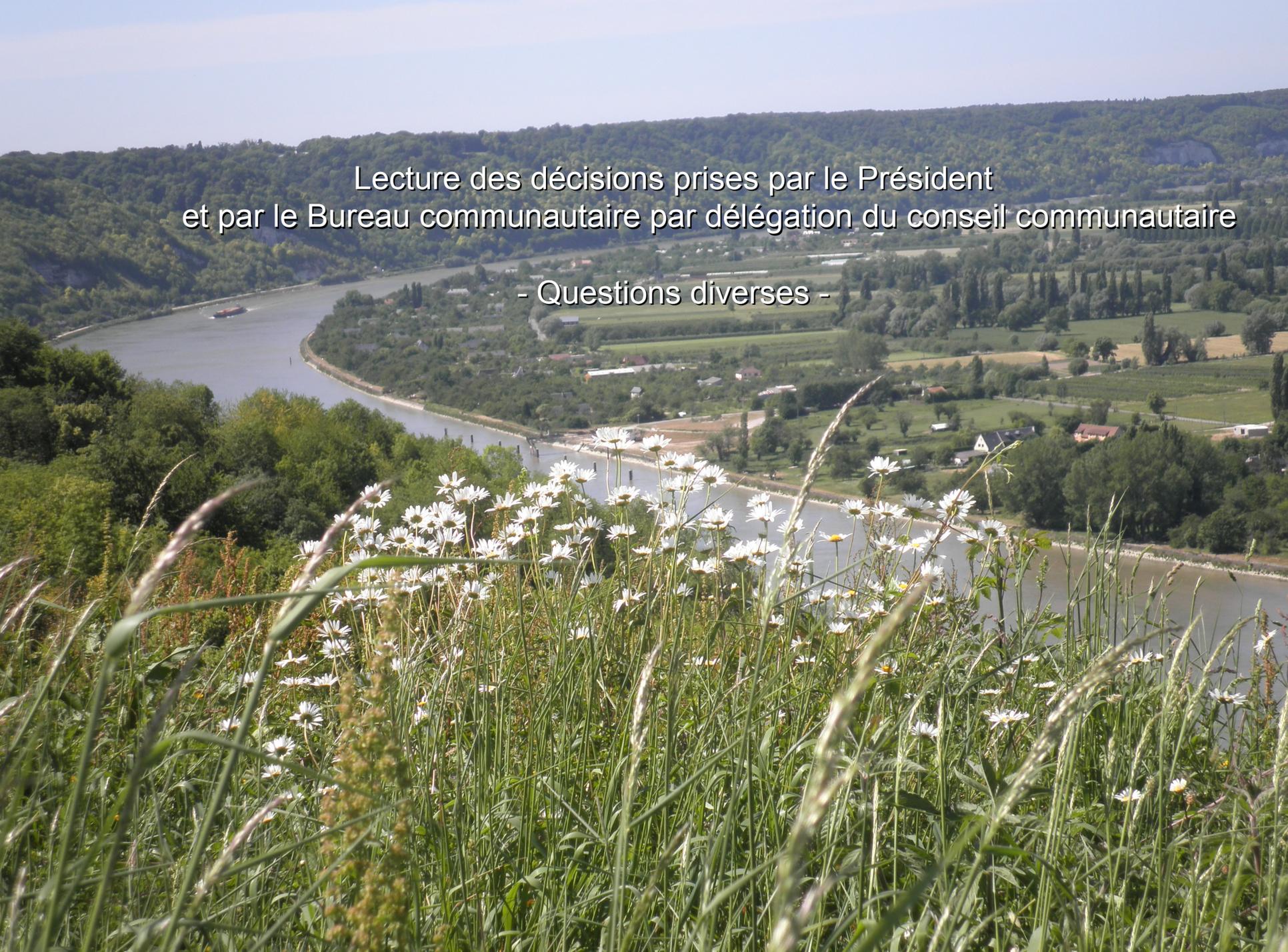
12 - Il est proposé au conseil communautaire, après avoir délibéré,

- ◇ **D'ENGAGER** une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité de PLU de la Saussaye
- ◇ **DE DONNER** autorisation au Président pour signer tout contrat, avenant ou convention de prestation ou de service nécessaire à la réalisation du dossier
- ◇ **DE METTRE** les crédits destinés au financement des dépenses afférentes au budget des exercices 2017 et suivants si nécessaires



Lecture des décisions prises par le Président
et par le Bureau communautaire par délégation du conseil communautaire

- Questions diverses -



Les dates à retenir



Lundi 27 février 2017, à Paris

Signature de l'avenant du Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte avec Ségolène ROYAL, Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, chargée des relations internationales sur le climat, Benoît GATINET, Président de la Communauté de communes Roumois Seine et Christine VAN DUFFEL, Vice-présidente en charge du développement durable



Communauté de communes Roumois Seine

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER



Ségolène Royal.

Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer

Lundi 3 avril 2017, à 18h, à Bourg Achard Maison des Associations André Héry

Réunion de présentation du déploiement du Haut Débit et du Très Haut Débit par Eure Numérique



666 rue Adolphe Coquelin
27310 BOURG ACHARD

Conception CCRS : LH / 2 mars 2017 - IPNS

Nous vous invitons à une réunion de présentation
du déploiement du Numérique sur le territoire Roumois Seine

**le lundi 3 avril 2017 à 18h,
à la Maison des Associations André Héry de Bourg-Achard**

en présence de Monsieur Hervé MAUREY,
Président d'EURE NUMERIQUE.

Tél. 02 32 57 95 28
contact@roumoiseine.fr
www.roumoiseine.fr



Jeudi 13 avril, à 18h30, à Bourg Achard
Maison des Associations André Héry

Conseil communautaire pour le vote du BUDGET